ZIGZAG - PRATIQUES ARTISTIQUES ADAPTÉES

Thématique : Sport Loisirs Culture
Dernière mise à jour : 08/12/2023
Fiche en ligne :
https://annuaire.autismeinfoservice.fr/sport-loisirs-culture/zigzag-pratiques-artistiques-adaptees

Coordonnées

Adresse
1, Place du Coeur Battant
Hotel de Ville
95490 Vauréal

Téléphone
01 72 58 85 00

Email
saliou.audray.zigzag@gmail.com

Site web
https://www.zigzag-arts-adaptes.com

Informations de la fiche

Zone concernée
- Île-de-France

Profil accueilli
- Tous handicaps

Age du public concerné
- Enfant

Type de loisirs
- Arts du spectacle
- Arts plastiques
- Musique

Informations complémentaires

ZIGZAG propose un accès aux activités d'expression et de création pour les personnes de tous âges nécessitant un accompagnement spécifique: handicaps, maladie, exclusion, éducation prioritaire. Ces pratiques peuvent être à visées créatives et récréatives, culturelles et socialisantes, ou éducatives et thérapeutiques. Tourné vers l'innovation et le développement de ces nouvelles approches, ZIGZAG est aussi axé sur la recherche, la fabrique d'oeuvres adaptées et sur la sensibilisation du grand public avec Les Rencontres ZIGZAG (en juin), avec ses productions audiovisuelles et avec la galerie ZIGZAG, lieu d'exposition «à mission». Collectif de professionnels de la création artistique, des médiations artistiques, de l'art-thérapie, de l'enseignement artistique adapté, ZIGZAG rassemble tous les acteurs de l'accompagnement par la pratique des arts dans une même synergie, au service des personnes fragilisées, pour que toutes soient actrices de la culture, au coeur de la société. Après avoir collaboré avec plus de 150 structures médico-sociales en plus de 23 années, ZIGZAG propose dès septembre 2022 des activités «hors structures» destinées aux personnes en situation de handicap, de troubles psychiques et d'autisme, ainsi qu'à leurs familles. Une innovation qui permet à tous d'avoir un accès adapté à la pratique d'un art. Ces ateliers sont conduits par des professionnels spécialisés expérimentés et répondent aux besoins des personnes qui souhaitent pratiquer une activité d'expression et de création régulièrement, en ville, comme tout un chacun, en dehors des structures médico-sociales. Ces ateliers sont reconductibles chaque année, ouvrant ainsi sur des perspectives d'apprentissage visant l'autonomie dans les pratiques d'expression et de création. Traduction effective de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, ce dispositif permet aux personnes fragilisées, au duo parent / enfant (ou aidant /binôme), aux aidants seuls, d'accéder à des ateliers de pratiques artistiques adaptées et de participer à la vie citoyenne.

Documents téléchargeables

- plaquette_hors_structures_web.pdf